



Délibération n°688
Adhésion mission d'accompagnement à la gestion
des situations d'inaptitude physique CDG 63

Réunion du Comité Syndical du 13 octobre 2020

Effectif légal du conseil syndical : 64
Nombre de Conseillers en exercice : 64
Nombre de conseillers présents ou représentés : 38
Nombre de votant : 42

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20201013-688-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2020

Convoqué le 2 octobre 2020, le conseil syndical s'est réuni le 13 octobre deux mille vingt à 18h00, en visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

98^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur José BELDA
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Éric GRENET
Monsieur Yann GUILLEVIC
Madame Christine LECHEVALLIER
Madame Christine MANDON
Monsieur Christian MELIS
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Madame Christine PACAUD
Monsieur Pascal PIGOT
Madame Sandrine ROUSSEL
Madame Valérie ROUX
Monsieur GILLES VESCOVI
Monsieur Grégory VILLAFRANCA
Monsieur Pierre CHASSAING
Monsieur Jean PICHON

Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur Gérard CHANSARD
Madame Catherine FROMAGE
Monsieur Dominique GUELON
Monsieur Jean-Pierre HEBRARD
Monsieur André MAGNOUX
Monsieur Dominique MARQUIE
Monsieur Cédric MEYNIER
Madame Danielle MISIC
Monsieur Jean-Michel ONDET
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Denis ROUGEYRON
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Monsieur Laurent THEVENOT
Monsieur Vincent SOULIGNAC
Monsieur Pierrick BELLAT
Madame Myriam BLANZAT
Madame Marie-Françoise CHOFRUT

Avaient donné pouvoir :

Madame Blandine Galliot
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur François REPOLT
Monsieur Jacques LARDANS

À Monsieur Éric GRENET
À Monsieur Gilles PAULET
À Madame Christine MANDON
À Monsieur Dominique ADENOT

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUEPARSES
Monsieur Claude AUBERT
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Alain CAZE
Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Alain DEAT
Madame Nathalie DOS SANTOS
Monsieur Sylverin KEMMOE
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Madame Mina PERRIN
Madame Anne-Marie PICARD
Monsieur Bruno VALADIER
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Jean-Pierre BRENAS

Monsieur Marcel ALEDO
Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Éric BRUN
Monsieur Philippe CARTAILLER
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Gérard DUBOIS
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Michel LACROIX
Monsieur Pierre PECOUL
Monsieur Gilles PETEL
Monsieur Jérôme PIREYRE
Madame Nadine VALLESPI
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

98^e Séance

Adhésion mission d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique CDG 63

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 24 modifié par la loi 2007-209 du 19 février 2007,

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme n° 2014-47 en date du 5 décembre 2014 instaurant une mission facultative d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique,

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme n° 2020-33 en date du 30 juin 2020 approuvant les termes de la nouvelle convention d'adhésion à la mission d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique à intervenir entre le Centre de gestion et les collectivités et établissements qui souhaiteront adhérer à cette mission facultative pour la période 2021/2023,

Considérant la nécessité pour la collectivité de bénéficier d'un accompagnement dans la gestion administrative des situations d'inaptitude physique des agents publics, compte tenu notamment de la complexité statutaire de ces problématiques,

Considérant les compétences dont dispose le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme pour réaliser cet accompagnement,

Considérant la mission facultative d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude des agents exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme et détaillée dans la convention d'adhésion annexée à la présente délibération,

Considérant le barème tarifaire applicable à cette mission facultative, tel que rappelé ci-dessous :

Nombre d'agents publics	Tarifs par collectivité et par an
1 à 4 agents	50 euros
5 à 9 agents	100 euros
10 à 14 agents	150 euros
15 à 19 agents	220 euros
20 à 29 agents	300 euros
30 à 59 agents	500 euros
60 à 99 agents	800 euros
100 à 199 agents	1 500 euros
200 à 299 agents	2 200 euros
300 à 599 agents	3 000 euros
600 à 999 agents	3 700 euros
1 000 agents et plus	4 500 euros

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré :

- décide d'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2021 à la mission facultative d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique des agents proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme
- prend acte que le barème actuel prévoit une tarification liée au nombre d'agents publics de la collectivité,
- autorise l'autorité territoriale à signer la convention proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,
- inscrit les crédits correspondants au budget de la collectivité selon les modalités détaillées dans la convention d'adhésion.

ADOPTÉE à l'unanimité des membres présents.

À Clermont-Ferrand, Le mercredi 14 octobre 2020

**Dominique ADENOT,
Président.**

